

La FNATH, association des accidentés de la vie

Depuis près de 100 ans, dans toute la France et forte de ses 100 000 adhérents, la FNATH accompagne les personnes handicapées, malades et accidentées, ainsi que leurs familles afin de faciliter leur accès au droit et les défendre collectivement auprès des pouvoirs publics. Elle les accompagne dans leur intégration sociale et professionnelle.

Seule association représentative au plan national de toutes les victimes du travail, quelle que soit l'origine de l'accident ou de la maladie, elle agit pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, et développe des campagnes de prévention.

Contact **FNATH**

47, rue des alliés 42100 Saint-Étienne
communication@fnath.com
fnath.org



FAIRE FACE À LA DÉPENDANCE

JE SOUHAITE réduire les risques liés à ma ou mes addictions et traiter ma dépendance

JE VEUX prendre le contrôle de ma ou mes consommations et acquérir mon autonomie

J'AI ENVIE de renforcer ma motivation pour développer mon projet de vie et retrouver ainsi ma liberté

Vers qui puis je me tourner ?

Plusieurs structures, plusieurs types d'accompagnement existent. A moi de choisir...

Le médecin : mon médecin traitant ou un spécialiste appelé « addictologue » attaché ou à un service hospitalier comme le service d'addictologie.

Les structures médico-sociales :

Les CSAPA / Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Les CAARUD / Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

Situés au plus près des usagers par un maillage territorial, ils prennent en charge toutes les addictions. Ils se caractérisent par :

- la transdisciplinarité : prise en charge globale des aspects médicaux, paramédicaux, psychologiques, sociaux et éducatifs ;
- un accompagnement dans la durée : le suivi du patient et de l'entourage tout au long de son parcours de soin avec une prise en compte des étapes nécessaires pour engager un processus de changement ;
- un suivi en ambulatoire et/ou en hébergement (appartements thérapeutiques résidentiels, familles d'accueil, ...).

En ligne, au téléphone, sur le web

Un téléphone, lignes téléphoniques gratuites et anonymes .
Un forum pour un échange d'expériences et d'informations avec d'autres usagers .
Des lieux d'amitié.

Les contacts :

- AA / alcooliques-anonymes.fr**
0969394020
- Addict Aide / addictaide.fr**
- ADIXIO, spécialiste des addictions en entreprise / adixio.fr**
- Drogue info service :** une cartographie complète des différents lieux d'aides, de l'information complète, des adresses, et des contacts possibles par chat ou téléphone 0800 23 13 13 (de 8h à 2h, gratuit des postes fixes) / drogues-info-service.fr

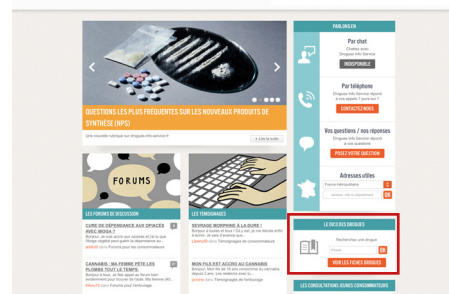
- FNATH / fnath.org**
- Psychoactifs :** un forum pour les usagers / psychoactif.org
- SOS Addictions / sos-addictions.org**
- VIE LIBRE / vielibre.org** « entraide, parole, prévention, amitié »

Quels sont mes droits ?

Vous bénéficiez des droits de l'utilisateur d'une structure de prévention ou d'un centre de soin, c'est à dire,

A l'anonymat, les personnes assurant les consultations et les soins sont dans l'obligation d'assurer l'anonymat quel que soit le type de drogue consommée.

0 800 23 13 13 de 8h à 2h
appel et poste fixes gratuits



personnes en activité, personnes handicapées ; l'anonymat pour les consommateurs est renforcé par la possibilité de consulter un centre hors secteur géographique du domicile.

Quel est l'intérêt de se faire aider ?

Parce qu'il est important d'évaluer son rapport à la consommation, de comprendre tous les mécanismes de l'addiction et vos motivations à consommer, il est très difficile d'avancer seul dans ce cheminement de sortie de l'addiction.
Des professionnels à votre écoute sauront vous accompagner et vous aider.

Le soutien est individualisé : vous décidez de votre parcours
L'accompagnement est global, les aspects psychologiques, sociaux et médicaux sont traités,
Et si vous le souhaitez, votre entourage peut lui aussi bénéficier d'un accompagnement.

Au secret professionnel, au secret médical, les professionnels de santé et de l'action sociale sont tenus au secret médical ; aucune information n'est communiquée à un tiers, qu'il soit de l'entourage personnel comme la famille ou professionnelle.

A la gratuité, Des consultations et du traitement spécialisé en centre addictologie.

A l'accès facile et non sectorisé, de par leur implantation géographique et des horaires adaptés aux contraintes des différents publics accueillis, jeunes,



Tester sa consommation : un outil d'auto évaluation sur le net :
<https://www.addictaide.fr/les-parcours-d-evaluation/>